



# ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES (EISMV) DE DAKAR



DIRECTION GENERALE  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
SERVICE DES RESSOURCES  
HUMAINES

## APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT D'ASSISTANTS A L'ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES (EISMV) DE DAKAR DATE LIMITE : 16 décembre 2024 à 16h00

Trois postes d'assistants sont ouverts à l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar pour l'année académique 2024-2025 dans les services suivants :

- Pharmacie-Toxicologie ;
- Chirurgie-Reproduction ;
- Pathologie Médicale-Anatomie Pathologie- cliniques ambulantes.

### FORMATIONS ET QUALIFICATIONS

En plus du Diplôme d'Etat de Docteur Vétérinaire, les candidat(e)s doivent être titulaires d'un **Doctorat Unique (PhD)** dans la spécialité demandée ou dans une discipline connexe ou à défaut d'un Master avec deux (02) inscriptions consécutives à l'Ecole Doctorale.

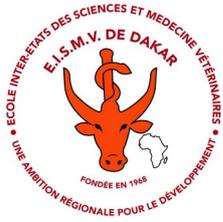
Les candidats doivent être âgés de 45 ans au maximum.

Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées.

### PROCEDURE DE SOUMISSION DES CANDIDATURES ET DATE DE CLÔTURE

Le dossier de candidature doit comporter les documents ci-après :

1. Une lettre de candidature ;
2. Une lettre de motivation ;
3. Un curriculum vitae détaillé faisant apparaître la formation, l'expérience professionnelle et les résultats obtenus ;
4. Les copies certifiées conformes des diplômes ;
5. Les copies des travaux scientifiques ;
6. Toutes autres pièces pouvant valoriser le candidat.



## ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES (EISMV) DE DAKAR



**Les dossiers physiques rédigés en français doivent être envoyés au Directeur Général de l'EISMV par l'intermédiaire du Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur de l'Etat d'origine du candidat (e) à l'adresse suivante :**

**Directeur général de l'EISMV  
BP 5077 Dakar-Fann (Sénégal)  
Tél : (221) 33 865 10 08  
Fax : (221) 33 825 42 83.**

Les candidatures reçues après la date limite indiquée ou à une adresse autre que celle mentionnée ci-dessus seront déclarées irrecevables.

Fait à Dakar, **le 05 novembre 2024**

**Directeur Général**

**Professeur Yalacé Yamba KABORET**